

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 30 avril 2026, s'est réuni le Jeudi 7 mai 2026 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16

Nombre d'administrateurs présents : 25

Nombre d'administrateurs représentés : 2

Administrateurs présents :

Guillaume	BEDHET
Sandrine	BERTHET
Lucie	BLANC
Lina	BLANC
Philippe	BRANCHE
Frédéric	BURNIER FRAMBORET
Irène	CHAPUY
Odile	COUBAT
Carole	FONTAINE
François	GAUDIN
Gérard	GIULIANI
Patrick	LATOUR
Evelyne	MARECHAL
Elodie	MOREL
Monique	NAGORNY
Marie-Pierre	OUVRIER
Sandrine	POIGNET
Patrick	POUPELLOZ
Claudine	RODRIGUES
Maguy	RUFFIER
André	THOUVENOT
André	VAIRETTO
Virginie	VERNAZ
Eliette	VIARD GAUDIN
Pascale	VOUTIER REPELLIN

Administrateurs représentés :

Christian EXCOFFON	Ayant donné pouvoir à Maguy RUFFIER
Caroline MONGELLAZ	Ayant donné pouvoir à Marie-Pierre OUVRIER

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Objet : Administration générale - Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres du CIAS Arlysère

Rapporteur : M. le Président

Vu les dispositions de l'article L.1414-2 du Code général des collectivités territoriales qui dispose que la Commission d'appel d'offres est composée conformément aux dispositions de l'article L.1411-5 du même Code,

Vu les dispositions de l'article L.1411-5 du Code général des collectivités territoriales, prévoyant que pour un établissement public, la Commission d'appel d'offres est composée de l'autorité habilitée à signer le marché public, ou son représentant, Président, et par 5 membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à a représentation proportionnelle au plus fort reste,

Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui de membres titulaires.

Lorsqu'ils y sont invités par le Président de la Commission, le comptable de la collectivité et un représentant du ministre chargé de la concurrence peuvent participer, avec voix consultative, aux réunions de la commission. Leurs observations sont consignées au procès-verbal.

Peuvent participer à la commission, avec voix consultative, des personnalités ou un ou plusieurs agents de la collectivité territoriale ou de l'établissement public désignés par le Président de la commission, en raison de leur compétence dans la matière.

- Liste proposée :

Membres titulaires	Membres suppléants
Christian EXCOFFON	Guillaume BEDHET
Philippe BRANCHE	Virginie VERNAZ
André THOUVENOT	François GAUDIN
Maguy RUFFIER	Elodie MOREL
Gérard GIULIANI	Marie-Pierre OUVRIER

Le Conseil d'Administration procède à l'élection de la liste. Elle est élue par 27 voix.

- **Sont désignés en qualité de membres titulaires et suppléants de la Commission d'Appel d'Offres du CIAS Arlysère :**

Membres titulaires	Membres suppléants
Christian EXCOFFON	Guillaume BEDHET
Philippe BRANCHE	Virginie VERNAZ
André THOUVENOT	François GAUDIN
Maguy RUFFIER	Elodie MOREL
Gérard GIULIANI	Marie-Pierre OUVRIER

La secrétaire de séance
 Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire
 Le Président
 Frédéric BURNIER FRAMBORET

